

Jean-Christophe CARREL
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon

Christophe GABET
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF - Université
Jean Monnet

ASSOCIATION FEDERATION HABITAT ET HUMANISME

Siege social : 69 CHEMIN DE VASSIEUX, 69 300 CALUIRE-ET-CUIRE

SIREN : 395 060 262

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés établis par l'association FEDERATION HABITAT ET HUMANISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice de l'ensemble constitué par les entités comprises dans le périmètre de combinaison.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe aux comptes combinés (paragraphe « Règles et méthodes comptables du bilan ») qui précise que les présents comptes ont été établis en application de la nouvelle réglementation comptable, telle que prévue par le règlement 2022-06 de l'ANC, et qui en détaillent les principaux impacts.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Changement de méthode – 1er exercice d'application du nouveau règlement ANC 2022-06

Comme mentionné ci-avant, les notes de l'annexe exposent le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable appliquée en 2025.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié :

- o La correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite ;
- o Que l'annexe fournit une information appropriée et explicite sur les impacts peu significatifs quant à la présentation des comptes combinés.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes combinés adressés aux membres de l'assemblée générale.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Trésorier.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la

gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 12 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

Pour Groupe ACTICONSEIL

Jean Christophe CARREL



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

COMPTES COMBINES

HABITAT HUMANISME

Exercice clos le 31 décembre 2025

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fjeury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031



Table des matières

1	PRESENTATION GENERALE	3
1.1.	<i>Présentation des comptes combinés</i>	3
2.	BILAN COMBINE DU MOUVEMENT	4
3.	COMPTE DE RESULTAT	5
4.	ANNEXE DES COMPTES COMBINES	6
4.1.	<i>Evénements significatifs de l'exercice</i>	6
4.2.	<i>Evénements significatifs postérieurs à la clôture des comptes</i>	6
5.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
5.1.	<i>PRINCIPES GENERAUX DE COMBINAISON</i>	7
5.2.	<i>NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN</i>	15
5.3.	<i>NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	17
5.4.	<i>HORS BILAN</i>	20
5.5.	<i>CROD- Compte de Résultat par Origine et Destination</i>	21
5.6.	<i>ANALYSE DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ET DE LA TRESORERIE</i>	27

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

1 . PRESENTATION GENERALE

1.1. PRESENTATION DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés du Mouvement Habitat Humanisme (ci-après le « Mouvement ») retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission d'intérêt général qui est de permettre à des familles ou à des personnes seules de vivre dans un quartier socialement équilibré, de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une insertion et lorsque la perte d'autonomie est liée à des problèmes de santé, d'accéder à des lieux de vie spécialement adaptés à leur situation.

La combinaison comptable s'apparente, pour les entités non lucratives, à la consolidation des comptes annuels de structures d'un même mouvement. Le périmètre de combinaison retenu par Habitat Humanisme reprend les entités liées par une convention signée avec le Mouvement ainsi que celles contrôlées de façon exclusive.

Les comptes annuels du Mouvement sont analysés sur la base du compte d'emploi des ressources et du bilan combinés. Ils comprennent :

- le **bilan** qui synthétise la situation patrimoniale de l'ensemble des organisations composant le Mouvement
- le **compte de résultat** qui récapitule et regroupe les produits et les charges de l'exercice selon leur destination,
- l'**annexe** qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat,
- le **compte d'emploi des ressources et son annexe**.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

2. BILAN COMBINE DU MOUVEMENT

BILAN SYNTHETIQUE - COMBINE

BILAN EN KE	31.12.2025	31.12.2024	Ecart
ACTIF IMMOBILISE	1 109 706	1 016 142	93 564
Immo. Incorporelles et Corporelles	1 105 092	1 012 192	92 900
Immobilisations Financières	4 613	3 949	664
ACTIF CIRCULANT	352 442	362 575	-10 132
Dont Subventions à recevoir	56 506	53 392	3 114
Dont Autres Créances	104 862	97 349	7 513
Dont Trésorerie	191 075	211 835	-20 760
TOTAL ACTIF	1 462 148	1 378 716	83 432
CAPITAUX PROPRES Part du groupe	195 838	181 723	14 115
Dont Capital et Réserves	196 269	182 339	13 930
Dont Résultat	-431	-617	186
INTERETS MINORITAIRES	437 570	429 974	7 596
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	222 541	206 306	16 235
TOTAL FONDS PROPRES	855 949	818 003	37 947
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 359	22 024	1 336
FONDS DEDIES ET REPOTES	43 240	40 812	2 428
DETTES	539 599	497 878	41 721
Dont Emprunts	408 269	372 228	36 041
Dont Autres Dettes	131 330	125 650	5 680
TOTAL PASSIF	1 462 148	1 378 716	83 432

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 10 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

3. COMPTE DE RESULTAT

en k€	Exercice N 2025	Exercice N-1 2024	Ecart
Cotisations	87	104	-17
Ventes de biens et services	214 367	181 634	32 733
Recettes médico-social	139 816	117 621	22 195
Loyers	60 210	53 627	6 583
Autres Produits	14 342	10 387	3 955
Produits de tiers financeurs	180 547	177 046	3 501
Subventions d'exploitation	42 694	39 422	3 272
Subventions quote-part investissement	7 169	9 381	-2 212
Dotations médico-social	118 794	111 301	7 493
Dotations dispositif réfugiés	11 891	16 943	-5 052
Ressources liées à la générosité du public	25 686	25 236	450
Produits des cessions d'immo. Incorpo. et corpo.	5 672	0	5 672
Reprises sur amort, dépréciations et provisions	5 793	7 141	-1 348
Utilisation des fonds dédiés et reportés	11 853	9 231	2 622
Total des produits d'exploitation	444 005	400 392	43 613
Achats et charges externes	-140 598	-129 578	-11 021
Loyers Charges Sous traitance	-48 845	-47 537	-1 308
Charges médico-social (1)	-27 631	-17 815	-9 816
Entretien, réparations, maintenance, petits équipements	-18 903	-23 620	4 718
Eau, gaz, électricité, fuel	-12 322	-11 605	-717
Autres achats et charges externes	-32 898	-29 001	-3 897
Impôts, taxes et versements assimilés	-20 416	-19 135	-1 281
Frais de personnel	-215 377	-197 205	-18 172
Dotations aux amortissements et provisions	-41 116	-37 457	-3 658
Valeurs comptables des Immo.Incorpo. et corpo.	-4 765	0	-4 765
Report en fonds dédiés et reportés	-14 473	-15 610	1 137
Total des charges d'exploitation	436 745	398 585	37 760
Résultat Exploitation	7 260	1 407	5 853
Résultat financier	-7 314	-7 296	-18
Résultat exceptionnel	-1 016	4 129	-5 145
Impôt sur les bénéfices	-322	-315	-7
Résultat Net	-1 393	-2 075	683

- (1) Charges externes spécifiques à la branche médico-sociale (dépenses alimentaires, fournitures et prestations à caractère médical, prestations externalisées de blanchisserie et nettoyage, transports d'usagers, etc.)

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél: 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

4. ANNEXE DES COMPTES COMBINES

4.1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Investissements des foncières

L'ensemble des investissements immobiliers (acquis ou apportés) ont représenté 92,9M€ en 2025 qui se décomposent principalement de la façon suivante :

- 220 nouveaux logements sociaux par la foncière H&H
- 50 nouveaux logements pour la foncière EHD
- Conservation d'actifs immobiliers issus de legs et donations.

L'impact de ces investissements se retrouve dans le bilan mais aussi dans le compte de résultat avec l'augmentation des loyers et des charges.

Augmentations de capital au bénéfice de convention SIEG signée par les deux Foncières

Les Foncières du Mouvement ont procédé à des augmentations de capital en numéraire pour un montant total de 28M€ (27,3M€ en 2024). Les souscripteurs sont des actionnaires particuliers, des institutionnels et des gestionnaires d'actifs solidaires.

4.2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

Poursuite du développement du Mouvement

- Par jugement du Tribunal des activités économiques de Marseille, l'association HH Soins a repris à compter du 1^{er} mars 2026, les activités de sept EHPAD et de quatre Résidences Autonomie situés dans le département des Bouches du Rhône. Ces établissements hébergent 769 résidents.
- Lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2026, la société EHD a été transformée en Société en Commandite par Action à la demande des actionnaires pour permettre d'augmenter les levées de capitaux et accompagner la croissance de la branche Médico-sociale. En parallèle la société Bâtir pour Humaniser a été créée. Cette nouvelle structure associée commandité gérant de EHD ainsi que filiale de la Fédération Habitat et Humanisme est un signal fort sur l'unité du Mouvement.
- Le Comité des libéralités a été créé lors du Conseil d'Administration du 26 mars 2026. Ce comité technique donne un avis au Conseil d'Administration préalablement à l'acceptation des legs et donations et a délégation de ce dernier pour accepter les legs et donations jusqu'à un montant de 500 K€. La première séance s'est tenue le 6 mai 2026.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

5.1. PRINCIPES GENERAUX DE COMBINAISON

Les comptes combinés ont été établis par renvoi au Règlement 2020-01.

L'entité combinante est l'association FEDERATION HABITAT et HUMANISME ; elle combine les entités dont elle a autorisé la création et qui sont tenues de respecter la charte du Mouvement.

Il existe une indépendance juridique et financière des entités combinées (pas d'engagement financier de fait et automatique entre elles) quand bien même elles présentent entre elles des liens étroits.

Les bilan et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes entités comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés. Il s'agit essentiellement :

- des titres des structures sociétales auto-détenus par le Mouvement,
- des rétrocessions de dons, legs et donations, et des subventions de la Fédération aux associations territoriales et à HH GESTION,
- des facturations entre entités du groupe, notamment loyers, honoraires de gestion, etc...,
- des prêts, avances de trésorerie et comptes courants.

La méthode retenue pour la combinaison est celle de l'intégration globale.

Conformément aux règles prévues pour les comptes combinés, la méthode de combinaison retenue correspond à une méthode dite de « combinaison globale » (pas de notion comptable de « combinaison partielle » s'agissant de la quote-part du réseau détenue par les associés minoritaires des deux principales entités sociétales).

Périmètre de combinaison

Nouvelles structures intégrées dans le périmètre de combinaison

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025, les structures suivantes ont été intégrées pour la première fois dans le périmètre des comptes combinés.

Le tableau ci-dessous mentionne également i) la durée de l'exercice comptable, ii) le total du bilan, iii) le total des produits d'exploitation et enfin iv) le résultat de l'exercice.

Structure combinée	(i) en mois	(ii) en K€	(iii) en K€	(iv) en K€
SCI Les Clés de Sésame	12	1 442	202	104
SCI Le Village	12	2 397	0	-50
SCI Osons La Fraternité	12	3401	120	24
SCI Osons l'Hospitalité	12	479	36	2
HHG Occitanie	12	1	0	-1

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

e-mail : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

Liste des structures intégrées dans le périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100 % de leur activité, dans la combinaison des comptes :

- La FEDERATION HABITAT et HUMANISME ainsi que les associations de l'Unité Economique et Sociale de Caluire et Cuire
 - Vie et Partage
 - Fédération H&H SERVICES
 - H&H Gestion
- Les Foncières suivantes
 - SCIC Entreprendre pour Humaniser la Dépendance
 - SCA Foncière d'Habitat Humanisme
 - SAS HHDI
- L'Association Habitat & Humanisme Soins
 - 46 établissements, 3 Résidences Autonomie, 1 SSIAD ainsi que son siège social
 - SCI : Les Bâisseurs ; Nazareth ; Respublica ; HH Patrimoine ; Zola Participation
 - SCOOP SVGA Solidarité Versailles Grand Age
 - SASU STE Ardigasna
 - Autres associations : Arcade Santé, NDGP, HH Protection de l'Enfance (anciennement OBP), La Providence, Chez Nous, Les Amis de la Miséricorde, Les Foyers de l'Hospitalité d'Assise, Les Bleuets du Pilat
- L'Association HH Urgence et les SCI Osons L'Hospitalité et Osons La Fraternité (branche Urgence)
- L'Association Sésame Autisme Rhône Alpes et les SCI Les Clés de Sésame et Le Village (branche Handicap)
- Le Fond de Dotation Acteur d'Humanité
- Les Organisations HABITAT et HUMANISME
 - une soixantaine d'associations
 - 11 associations qui assurent la gestion locative et l'accompagnement pour des logements loués à des publics fragilisés (Associations Immobilières Sociales (AIS))
 - l'Organisme de Foncier Solidaire d'Habitat et Humanisme.

Les structures suivantes ont été intégrées sur la base des comptes 2024, les comptes 2025 n'étant pas disponibles lors de l'établissement de comptes combinés. Le tableau ci-dessous mentionne i) le total du bilan, ii) le total des produits d'exploitation et iii) le résultat de l'exercice des comptes intégrés (2024) et des comptes au 31/12/2025.

Structure combinée sur la base des comptes 2024	Comptes intégrés (2024)			Comptes 2025		
	(i) en K€	(ii) en K€	(iii) en K€	(i) en K€	(ii) en K€	(iii) en K€
HH30	1 106	1 197	-58			
HHG30	533	465	-3			
HH Protection de l'Enfance	23 874	5 573	-602	12 406	6 424	-129

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

Structures non intégrées dans le périmètre de combinaison

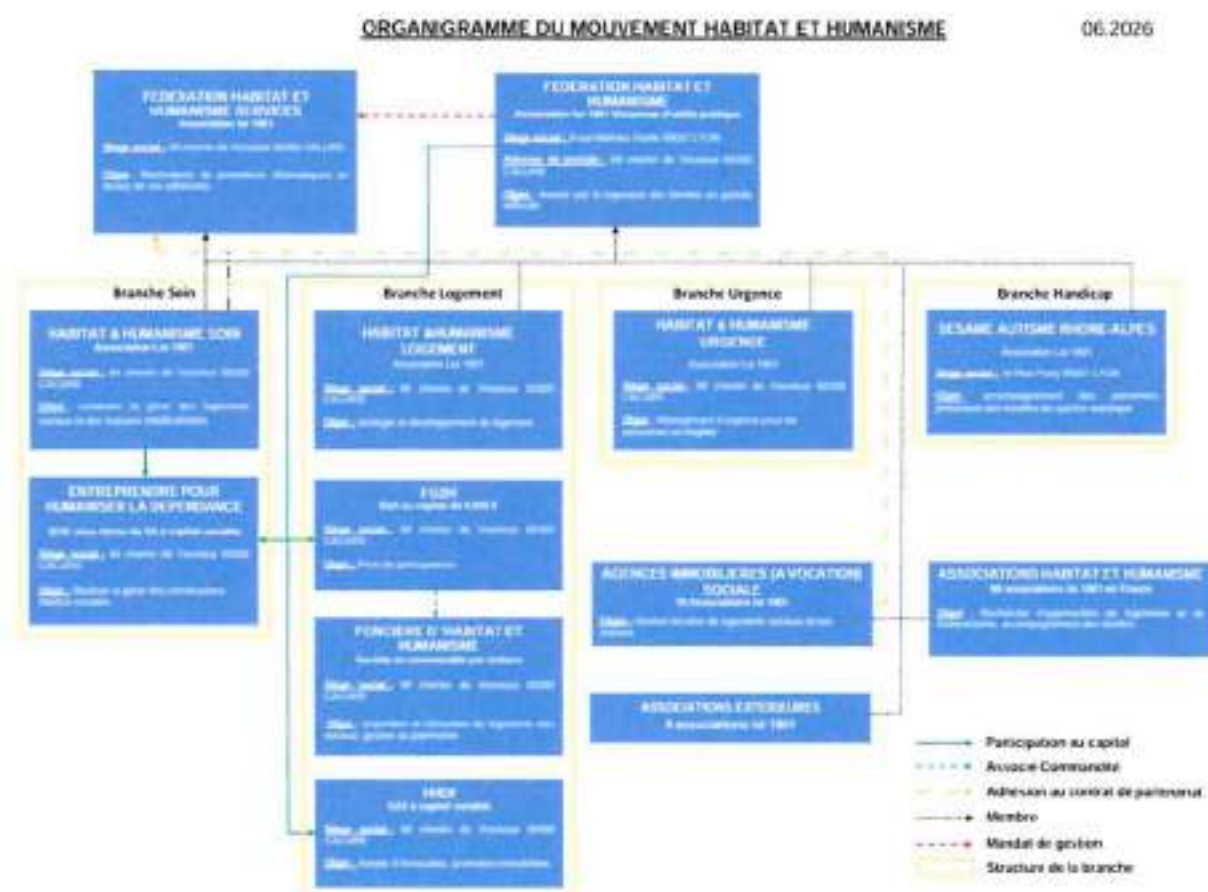
- Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025, les structures suivantes n'ont pas été intégrées dans le périmètre de combinaison, les comptes n'étant pas disponibles lors de l'établissement des comptes combinés. Le tableau ci-dessous mentionne i) le total du bilan, ii) le total des produits d'exploitation et iii) le résultat de l'exercice des comptes au 31/12/2025.

Structure non combinée	(i) en K€	(ii) en K€	(iii) en K€
FOSAD	3 119	6 189	529
Accueil de Jour Saint Germain	372	624	29
HH Soins Autonomie	550	70	21

Les structures FOSAD, Accueil de Jour Saint Germain et HH Soins Autonomie seront intégrées en 2026 après fusion dans HH Soins Autonomie et sous réserve de la signature de la charte Habitat et Humanisme.

- Les structures situées hors du territoire national ne sont pas intégrées dans les comptes combinés.

Organigramme synthétique du Mouvement



GROUPE ACTICONSEIL

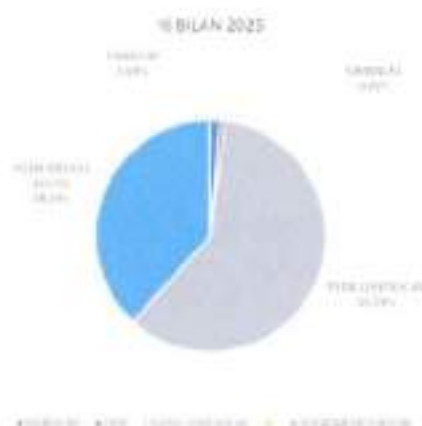
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Direct : 478 312 510 00031

Principaux pourcentages de détention du réseau dans les entités sociétales

	2025	2024
Fédération et associations dans FHH	6.63%	6.99%
Fédération dans FG2H	99.8%	99.8%
Fédération dans Vie et Partage	100%	100%
Fédération dans SCI des Carmes	99.99%	99.99%
Fédération dans HHDI	62.4%	63.9%
H&H Soins dans		
EHD	32.58%	32.8 %
SCI Les Bâisseurs	75%	75 %
SCI HH Patrimoine	11.67%	11.67 %
SCI Zola	31.82%	96.74 %

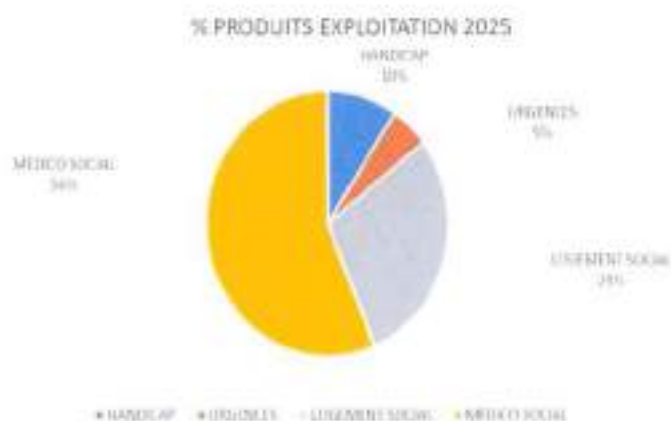
Contribution des entités les plus significatives aux présents comptes combinés (exprimée en % du total bilan après élimination)

NOM	% BILAN 2024	% BILAN 2025
FHH	50,25%	50,35%
EHD	28,93%	30,02%
HHSOINS	13,33%	13,28%
FEDE	5,52%	6,08%
SAR	1,26%	1,09%
OFS	0,99%	1,06%
HH69	0,99%	0,91%
FDAH	0,90%	0,86%
HHIDF	0,91%	0,79%
HHU	0,80%	0,65%



Contribution des entités les plus significatives aux présents comptes combinés (exprimée en % du total des produits d'exploitation après élimination)

NOM	% POTS EXPLOIT* 2024	% POTS EXPLOIT* 2025
HHSOINS	48,87%	49,26%
FHH	8,40%	8,78%
SAR	8,83%	8,16%
HHU	4,87%	5,61%
HH69	6,20%	5,60%
FEDE	4,37%	4,17%
EHD	4,11%	4,09%
HHIDF	4,23%	4,00%
SVGA	3,53%	3,56%
HH44	0,66%	0,65%
HH34	0,63%	0,61%



GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

Règles et méthodes comptables du bilan

En application de la réforme du plan comptable prévue par l'ANC 2022-06, les éléments exceptionnels, telles que les plus-values de cession d'actif, sont désormais classés en résultat d'exploitation.

Les principaux retraitements sont les suivants :

- Plus-values de cession retraitées en résultat d'exploitation et non plus en résultat exceptionnel, les opérations de cessions d'actifs issues de legs et donation étant comme précédemment globalisées sur la ligne ressources AGP _ Legs et donations,
- Charges et produits exceptionnels retraités sauf exception en autres charges et produits d'exploitation,
- Transferts de charges affectés dans les comptes de charge par nature.

Afin d'assurer la pleine comparaison des comptes 2025, le tableau ci-dessous reprend les données 2024 telles qu'établies ainsi que les comptes 2024 retraités en application du nouveau référentiel comptable.

COMPTE DE RESULTAT En K€	Exercice 2025 (selon ANC 2022-06)	Exercice N-1 (proforma)	Exercice N-1 (certifiés)
Résultat d'exploitation	7 260	5 536	1 407
Résultat financier	-7 314	-7 296	-7 296
Résultat exceptionnel	-1 016	0	4 129
Impôt sur les sociétés	-322	-315	-315
Résultat de l'exercice	-1 393	-2 075	-2 075

Fonds propres

Par application du Règlement 2020-01, les fonds propres sont présentés en trois rubriques : « Capitaux Propres part du groupe, intérêts minoritaires et subventions d'investissement ».

EN K€	31.12.2025	31.12.2024	Ecart
CAPITAUX PROPRES Part du groupe	195 838	181 723	14 115
Dont Capital et Réserves	196 269	182 339	13 930
Dont Résultat	-431	-617	186
INTERETS MINORITAIRES	437 570	429 974	7 596
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	222 541	206 306	16 235
TOTAL FONDS PROPRES	855 949	818 003	37 947

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Ces fonds propres correspondent aux définitions comptables mais leur lecture et interprétation méritent une attention particulière liée notamment à la nature des entités combinées (deux sociétés foncières significatives et une centaine d'entités associatives dont les membres n'ont aucun droit sur les réserves éventuelles).

Le tableau ci-dessous précise le contenu de ces postes :

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	• Situations nettes des entités associatives combinées • Quote-part de situation nette des sociétés détenues par les associations du Mouvement (1)
INTERETS MINORITAIRES (2)	• QP de la situation nette des sociétés (essentiellement les deux foncières) à hauteur du % non détenu par les associations du Mouvement
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	• Contribution financière de la puissance publique aux opérations d'investissement de nature immobilière portée par le pôle logement et le pôle médico-social

(1) Détention par ces entités associatives de 32,58% de EHD et 6,63% de FONCIERE HH.

(2) QP détenues par des institutionnels, sympathisants, actionnaires, parties prenantes de l'ESSS, Congrégations...

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :
 - Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Plan Comptable Général modifié par le règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016 ;
 - L'application du règlement ANC 2018-06 et 2020-08 applicables aux associations, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif entraîne des impacts :
 - D'une part dans la traduction comptable de certains flux : fonds dédiés, legs et donation et flux liés aux ressources,
 - D'autre part dans le format de présentation des états de synthèse avec des postes dédiés au bilan et au compte de résultat pour les agrégats spécifiques ;
 - Ainsi que la mise à jour du règlement ANC 2022-06 ;
 - Complété du règlement ANC 2019-04 pour les activités médico-sociales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Frais d'études et logiciels acquis | : 1 à 3 ans |
| • Agencements | : 5 ans |
| • Matériel bureautique | : 5 ans |
| • Matériel informatique | : 3 ans |
| • Matériel de transport | : 5 ans |
| • Mobilier de bureau | : 5 ans |

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 Email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00021

Les foncières appliquent la méthode des composants pour leurs constructions. Lorsque la décomposition n'est pas identifiable dans le prix de revient, ils sont ventilés par composants.

- | | |
|--|--|
| • Terrains | Non amortis |
| • Constructions sur sol propre et sur terrain d'autrui | Durée du bail |
| • Structure | Linéaire 50 ans (60 ans pour les constructions neuves) |
| • Menuiseries extérieures | Linéaire 30 ans |
| • Chauffage | Linéaire 25 à 30 ans (18 ans pour le chauffage individuel) |
| • Étanchéité | Linéaire 18 ans |
| • Ravalement avec amélioration | Linéaire 18 ans |
| • Électricité | Linéaire 25 à 30 ans |
| • Plomberie/Sanitaire | Linéaire 25 à 30 ans |
| • Ascenseurs | Linéaire 18 ans |

Les durées d'amortissements des constructions sur sol d'autrui sont limitées à la durée du bail.

Par ailleurs, pour les biens immobiliers i) à destination de logement et ii) situés en zone « détendues », lorsqu'un faisceau d'indices (comme une expertise de la valeur vénale du bien) indique que la valeur d'utilité d'un bien immobilier pour le Mouvement s'avère nettement inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation complémentaire est comptabilisée.

Les zones « détendues » sont celles qui sont classées en catégorie B2 et C, au regard de l'ancien dispositif de défiscalisation dit « Pinel », selon la classification nationale en vigueur à la date de clôture des comptes.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation (soit la valeur boursière dans le cas des titres cotés). La comparaison effectuée titre par titre, entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire, peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence, excepté pour les titres vifs obligataires acquis dans le cadre d'opération de buy and hold où la valeur d'inventaire est égale à la valeur nominale du titre.

Subventions à recevoir

Lorsque les subventions sont notifiées, elles sont comptabilisées dans le compte de « subvention à recevoir ». Cette créance est soldée lorsque la subvention est encaissée.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

Capitaux Propres

Les capitaux propres sont, notamment, constitués par les fonds propres, les apports associatifs, le capital social et prime d'émission des foncières, les réserves et les reports à nouveau.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements comprennent toutes les subventions notifiées et notamment les subventions à recevoir, dont la contrepartie figure dans les autres créances.

Les subventions sont reprises en fonction du tableau d'amortissement des structures qu'elles contribuent à financer. Les quote-part de subvention d'investissement relatives à la valeur de l'assiette foncière sont reprises sur une durée de dix années.

Fonds dédiés

Ce poste enregistre le montant de ressources perçues en externe (dons, subventions ou mécénat) affectées exclusivement à un projet ou une action et non encore dépensées. Les dotations et reprises en fonds dédiés sont comptabilisées en dotation et reprise d'exploitation.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges précisés quant à leur objet et dont l'échéance et le montant sont incertains.

Provision pour engagements de départs en retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de retraite sont évalués dans les principales structures du Mouvement à leur valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives, en fonction d'hypothèses actuarielles.

Emprunts

L'essentiel des emprunts est souscrit pour financer les acquisitions et les rénovations des actifs immobiliers. Ils sont principalement souscrits auprès de la Caisse des Dépôts à des taux préférentiels, indexés sur le taux du livret A et assortis d'une marge négative ou positive, et sur des durées longues (supérieures à 25 ans).

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
e-mail : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Ventes de biens et services

- Les recettes de la branche Médico-Social reprennent l'ensemble des sommes versées par les résidents pour se loger et se nourrir dans les établissements.
- Les loyers correspondent aux loyers et aux charges versés par les locataires du pôle Logement Accompagné.
- Les honoraires de gestion correspondent aux montants facturés par les AIS à des structures externes au Mouvement.
- Les honoraires de montage correspondent aux charges engagées dans les foncières par les équipes immobilières en charge de piloter les projets immobiliers dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre déléguée.

Legs et donations

Les libéralités correspondent à des biens issus de legs ou donations par acte authentique.

Comptabilisation des legs et donations (sur actifs immobiliers et sur actifs en numéraire)

Legs et donations de nature immobilière

- Legs et/ou donation immobilière **conservés par le Mouvement** (au niveau de la Foncière ou au niveau fédéral par exception) :
Les actifs et éventuels passifs associés sont comptabilisés dans le bilan de la Fédération, en actif immobilier dès qu'ils sont acceptés par le Conseil d'Administration par un compte de **produit de nature courante**.
- Legs et/ou donation immobilière acceptés par le Mouvement dans une **perspective de cession à l'extérieur du Mouvement** :
La comptabilisation est effective au moment de leur acceptation et leur destination (cession) par le Conseil d'Administration par la constatation d'un fonds reporté si la cession n'a pas eu lieu au 31 décembre de l'année d'acceptation, et inscription de l'actif dans une rubrique dédiée des immobilisations (comptes 24).

Legs et donations en numéraire

- Legs et/ou donation en numéraire (liquidités, assurance-vie, placement ...) :
Les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan de la Fédération, en actif financier dès qu'ils sont acceptés par le Conseil d'Administration de la Fédération, par un compte de produit de nature courante. Un fond reporté doit être constaté si ces legs/donations avaient été fléchés par le donateur sur une action précise et que ladite action n'est pas réalisée à la date de clôture.

Dons

Les dons sont enregistrés à la date de leur encaissement. Toutefois, les dons – par chèque, carte bleue, virement – datés d'avant la clôture et reçus après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

e-mail : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

5.2. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN

Immobilisations brutes

K €	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions et virement poste à poste	Cessions et virement poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	17 424	126	926	16 724
Immobilisations corporelles	1 196 494	157 143	18 585	1 335 053
Immobilisations, Constructions en cours	100 432	93 307	99 058	94 681
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	14 296	9 029	7 206	16 119
Immobilisations financières	4 326	12 885	12 109	5 101
TOTAL	1 332 972	272 591	137 885	1 467 678

(1) : Principalement composées au 31/12/2025 de dépôts et garanties versés et de placements financiers à Long Terme

Les variations des immobilisations corporelles et incorporelles s'expliquent par le rôle des foncières dans le modèle social développé par le Mouvement.

La variation des immobilisations financières s'explique par le rôle du Mouvement pour assurer la liquidité des titres des foncières. Dans ce cadre, les cessions correspondent à la vente sur un « second marché » des titres rachetés à des souscripteurs.

Amortissements

K €	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	8 457	1 471	0	9 928
Immobilisations corporelles	305 024	40 040	299	344 765
TOTAL	313 481	41 511	299	354 693

État des provisions et dépréciations

K €	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Immobilisations corporelles	2 973	483	665	2 791
Immobilisations financières	376	112	0	488
TOTAL	3 349	595	665	3 279

Le montant des provisions sur les immobilisations corporelles s'explique par des dépréciations complémentaires aux amortissements qui sont effectuées dans les foncières selon la méthode indiquée au paragraphe 5.1 « Règles et méthodes comptables du bilan ».

Actif circulant

L'actif circulant atteint 352,4 M€. Le montant des subventions à recevoir (subventions notifiées par les collectivités locales au moment du démarrage du projet mais non encore encaissées) est en baisse de près de 3,1 M€. Les autres créances comprennent les créances clients sur loyers et les débiteurs divers. Ces dernières progressent de +5,5 M€, principalement sous l'effet de la hausse de l'activité et des opérations de fin d'année.

Tableau de variation des capitaux propres

K €	Tableau de variation des capitaux propres						A LA CLOTURE
	AL'OUVERTURE					2025	
	2024	Affectation de résultat	Augmentation	DONT GENEROSITE	Diminution	DONT GENEROSITE	
Fonds propres (1)	584 115		14 720		13 161		585 579
Ecart de réévaluation	-	443	246				197
Réserves	21 648		8 590		1 112		29 034
Report à nouveau (2)	26 737	- 2 474	7 332		13 197		18 199
Provisions réglementées	1 752		474		-		2 586
Résultat de l'exercice (3)	-	2 074	2 874		1 393	-	1 393
Total Fonds associatifs	611 697	-	51 273	-	29 563	-	632 407
Dettes envers le réseau (4)	281 723						198 828
Dettes envers les actionnaires	429 974						427 570
Dettes comptables	-		-		-		-
Subventions d'investissement (5)	266 308		18 608		573		222 541
TOTAL	818 004	2 874	68 087	-	30 136	-	858 949

- (1) Dont augmentations de capital en numéraire des foncières : 28M€ (prime d'émission incluse de 8,4M€).
Le solde de l'augmentation provient de l'impact des mouvements de titres des foncières détenus par le réseau et des opérations d'apports.
- (2) Dont résultat des activités réglementées et résultat sous contrôle des tiers financeurs.
- (3) La partie réseau correspond à la totalité des fonds propres des entités associatives du réseau et au % de détention par les entités associatives du réseau au capital des sociétés (FONCIERE HH et EHD).
- (4) La part « hors réseau » dans les Fonds Propres ressort à 69 % à fin 2025. Ce taux traduit la participation des investisseurs (particuliers ou personnes morales) au capital des sociétés (essentiellement celui de la Foncière Habitat et Humanisme).
- (5) Les mouvements en augmentation correspondent aux subventions nouvelles de 2025 tandis que le flux en diminution correspond aux reprises en résultat des subventions d'investissement.

Subventions d'investissement

Le montant global des subventions d'investissement ressort à 222 M€ ; ces subventions correspondent principalement à des financements en lien avec l'investissement immobilier.

Provisions pour risques et charges

Le montant global des provisions pour risques et charges est de 23,3 M€. Les provisions correspondent principalement à des provisions pour litiges (dont, pour risques, pour grosses réparations) et pour indemnités de départ à la retraite.

Tableau d'échéancier des dettes

KE	2025	Échéance à moins d'1an	Échéance à plus d'1an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	399 269	56 581	76 537	166 152
Fournisseurs et comptes rattachés	33 265	33 265	-	-
Dettes fiscales et sociales	41 888	41 888	-	-
Créditeurs divers	50 913	50 913	-	-
TOTAL	525 335	182 646	76 537	166 152

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5.3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

en k€	Exercice N 2025	Exercice N-1 2024	Ecart
Cotisations	87	104	-17
Ventes de biens et services	214 367	181 634	32 733
Recettes médico-social	139 816	117 621	22 195
Loyers	60 210	53 627	6 583
Autres Produits	14 342	10 387	3 955
Produits de tiers financeurs	180 547	177 046	3 501
Subventions d'exploitation	42 694	39 422	3 272
Subventions quote-part investissement	7 169	9 381	-2 212
Dotations médico-social	118 794	111 301	7 493
Dotations dispositif réfugiés	11 891	16 943	-5 052
Ressources liées à la générosité du public	25 686	25 236	450
Produits des cessions d'immo. incorpo. et corpo.	5 672	0	5 672
Reprises sur amort, dépréciations et provisions	5 793	7 141	-1 348
Utilisation des fonds dédiés et reportés	11 853	9 231	2 622
Total des produits d'exploitation	444 005	400 392	43 613

Ventes de biens et services

Les recettes propres s'élèvent à 214,3 M€ ; elles représentent 48,3 % des produits d'exploitation :

- les Recettes du Médico-Social 139,8 M€
- les loyers versés par les locataires de la branche Logement Accompagné 60,2 M€
- les honoraires de gestion (principalement des AIS) 2,1 M€
- les honoraires de montage (foncières) 2,6 M€
- Produits issus de ventes, manifestations... 1,4 M€
- les autres produits 8 M€

Produits de tiers financeurs

Ces ressources s'élèvent à 180 M€ soit 40,7% des produits d'exploitation.

- Les subventions d'exploitation reçues sont de 42,7 M€ et servent à financer les Habitats Collectifs tels que les Pensions de Familles ainsi que l'accompagnement en apportant un soutien à l'aide à l'emploi des travailleurs sociaux. La quote-part de subvention d'investissement reversée au résultat s'élève à 7,1 M€.
- La dotation Médico-Sociale qui s'élève à 118,7 M€ permet à nos établissements Médico-sociaux de financer le soin, la dépendance, l'accompagnement spécifique de lieu de vie collectif ainsi qu'une partie de l'hébergement dans nos établissements ;
- La dotation sur le dispositif urgence s'élève à 11,8 M€ ; elle permet de financer l'accueil et l'accompagnement des personnes accueillies dans des lieux d'hébergement adaptés à leur situation.

Ressources liées à la générosité du public

Les ressources issues de la générosité (hors fonds reportés) s'élèvent à 25,6 M€ soit 5,8% de nos produits d'exploitation. Ce chiffre doit être utilisé avec précaution depuis la mise en place en 2020 du règlement ANC car il cumule des sommes reçues (dons par exemple) avec des legs et donations acceptés par le Conseil d'Administration mais non encore perçus par la structure du Mouvement. Pour évaluer les ressources de l'année liées à la générosité du public, il est nécessaire d'intégrer les variations de fonds reportés qui figurent dans d'autres comptes du bilan. Ainsi les ressources de générosité encaissées sur l'année 2025

s'élèvent à 25,6 M€ (ressources) + 5,4 M€ (utilisation des fonds reportés) – 7,9M€ (report en fonds reportés) **soit 23,1M€, en hausse de +2,4M€.**

Dons manuels

Ces dons résultent d'appels à la générosité du public effectués soit par des campagnes de communication réalisées par la Fédération, soit directement par le réseau des associations. Ces dons sont principalement affectés aux associations Habitat et Humanisme.

Mécénat d'entreprise

Le soutien des entreprises permet aux entreprises et à leurs collaborateurs d'aider concrètement le Mouvement à financer des opérations pour les personnes que nous hébergeons. Il est à noter que le mécénat de compétence sous l'effet du nouveau règlement comptable est comptabilisé en Contribution Volontaire en Nature.

Legs et donations

Le montant qui apparaît dans ce compte correspond aux sommes validées par le Conseil d'Administration, conformément au règlement de 2020. Pour obtenir le montant perçu sur l'exercice, il est nécessaire de totaliser cette somme avec la variation des fonds reportés qui figure en ressources et en dépenses dans le compte de résultat.

Produits d'épargne solidaire

Le Mouvement a développé, en lien avec des partenaires bancaires et financiers, une gamme de produits d'épargne solidaire : livrets d'épargne, cartes solidaires, FCP de partage, assurances-vie solidaires.... Les sommes en résultat sont le résultat des **19 500 souscripteurs** qui partagent leurs intérêts annuels mais aussi des sociétés de gestion qui partagent les frais de gestion qu'elles perçoivent sur des produits solidaires.

La progression des encours sous gestion et des taux versés aux souscripteurs explique la progression de cette recette.

Autres produits issus de la générosité du public

Ces recettes sont notamment issues des manifestations et des cotisations versées par les adhérents au Mouvement.

Etat des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice

Montants très peu significatifs

Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges

Cette rubrique (5,7 M€) intègre essentiellement les reprises de provisions liées au dénouement de litiges, à l'évolution des dépréciations d'actifs du parc immobilier ainsi qu'aux variations de provisions pour indemnités de départ en retraite.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Charges d'exploitation

en k€	Exercice N 2025	Exercice N-1 2024	Ecart
Achats et charges externes	-140 598	-129 578	-11 021
Loyers Charges Sous traitance	-48 845	-47 537	-1 308
Charges médico-social (1)	-27 631	-17 815	-9 816
Entretien, réparations, maintenance, petits équipements	-18 903	-23 620	4 718
Eau, gaz, électricité, fuel	-12 322	-11 605	-717
Autres achats et charges externes	-32 898	-29 001	-3 897
Impôts, taxes et versements assimilés	-20 416	-19 135	-1 281
Frais de personnel	-215 377	-197 205	-18 172
Dotations aux amortissements et provisions	-41 116	-37 457	-3 658
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles	-4 765	0	-4 765
Report en fonds dédiés et reportés	-14 473	-15 610	1 137
Total des charges d'exploitation	-436 745	-398 585	-37 760

Achats et charges externes

Les achats et charges en lien avec l'activité de nos structures s'élèvent à 140,5 M€ soit 32,2% des charges d'exploitation. (Cf. détail dans le Compte de résultat). L'augmentation s'explique principalement par la hausse des charges directes en lien avec le développement des activités.

Impôts et Taxes

Les charges fiscales sur salaires, les taxes foncières et autres droits d'enregistrement s'élèvent à 20,4 M€ soit 4,7% des charges d'exploitation. La variation provient principalement de la branche Médico-Sociale.

Frais de personnel

Les charges de personnel d'un montant de 215,4 M€ (soit 49,3% des charges d'exploitation) augmentent globalement de +18,1 M€ soit +9,2%. Les frais de personnel constituent le principal poste de charge dans les branches Urgence, Médico-Sociale (63 % des charges) et Handicap (69 %) dans lesquelles ils sont en hausse de 15,7 M€. Cette progression s'explique par la variation de périmètre de la branche Médico-social et de la branche handicap. Le nombre d'ETP présents au 31 décembre 2025 s'élève à environ 4 000 salariés sous contrat contre environ 3 700 au 31 décembre 2024.

Il est à rappeler que notre Mouvement fait appel de façon significative à des bénévoles dont l'apport est précisé au point 5.4.2 Bénévolat.

Dotations aux amortissements et provisions

Les charges des dotations aux amortissement principalement sur le parc immobilier, ainsi que les dotations aux provisions s'élèvent à 41,1 M€.

Report en fonds dédiés et reportés

Ce poste technique est le pendant de celui qui est en ressources « Utilisation des fonds dédiés et reportés ». Le seul intérêt de ce compte est d'en regarder la variation.

Résultat d'exploitation

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation ressort à 7,2 M€, contre 1,4 M€ en 2024.

Autres résultats

Résultat financier

Le résultat financier s'élève à -7,3 M€ en 2025, stable par rapport à l'exercice précédent.

GROUPE ACTION CONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@actionconseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Les charges financières sont stables et principalement constituées par les intérêts financiers sur emprunts (majoritairement auprès de la Caisse des Dépôts) payés sur les foncières.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -1 M€ en 2025.

Le résultat exceptionnel de 2024 intégrait notamment des plus-values de cession d'immeubles qui ont été reclassées en exploitation en 2025 par application de la réforme ANC du Plan Comptable. Le tableau du paragraphe REGLES ET METHODES COMPTABLES DU BILAN présente les comptes 2025 comparés aux comptes 2024 proforma (comptes 2024 retraités en application du nouveau référentiel).

5.4. HORS BILAN

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES :

Garanties sur emprunts/compromis achat/marchés de travaux/VEFA	197,2 M€
--	----------

ENGAGEMENTS RECUS :

Garanties des collectivités locales sur remboursement d'emprunts (1)	162,2 M€
--	----------

(1) Engagements reçus, il s'agit de garanties de remboursements d'emprunts accordés par les municipalités ou les communautés urbaines.

Bénévolat

Le Mouvement bénéficie, en plus du concours de ses 4 000 salariés, de l'énergie de plus de 6 000 bénévoles, représentant 414 ETP (équivalent temps plein), soit un montant annuel de 12,5M€ (taux horaire de 18,65€ chargé), qu'il lui serait difficile de financer.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A. R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5.5. CROD- COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

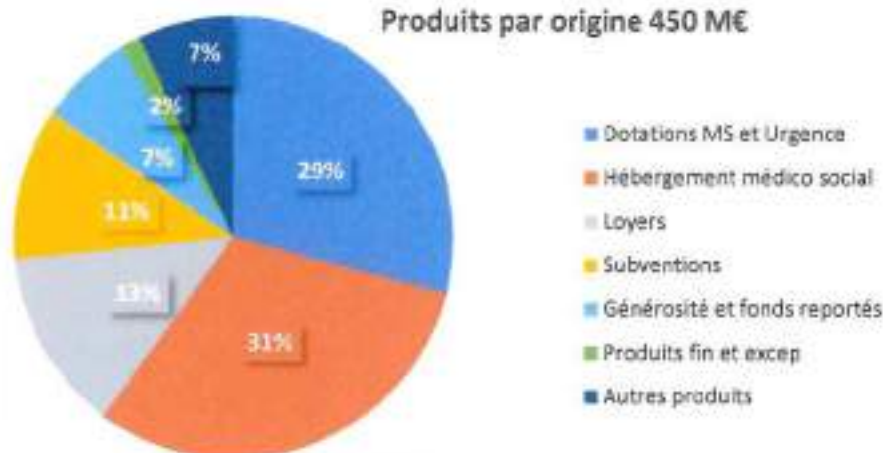
Le compte de résultat par origine et destination constitue un support de communication introduit par le règlement comptable de 2020. Etabli à partir de la comptabilité générale et analytique, il présente les produits et charges du compte de résultat par nature. Dans les produits, il opère une distinction entre les « ressources liées à la générosité du public » (Dons manuels, Mécénat, Legs et donations) et les autres ressources. Il identifie les charges par nature : dépenses liées aux missions sociales, frais de recherche de fonds dont les charges sur legs et donations et frais de fonctionnement. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le Compte d'Emploi des Ressources.

Détail	A-PRODUITS PAR ORIGINE ET DESTINATION	31.12.2025		31.12.2024	
		TOTAL	De générosité	TOTAL	De générosité
	PRODUITS PAR ORIGINE				
1	PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	25 945	25 945	25 579	25 579
1.1	Cotisations sans contrepartie	87	87	104	104
1.2	Dons, legs et mécénat	25 686	25 686	25 236	25 236
	Dons manuels	9 584	9 584	8 136	8 136
	Mécénat	3 414	3 414	3 608	3 608
	Produits de l'épargne Solidaire	1 012	1 012	1 009	1 009
	Legs, donations et assurances vie	11 676	11 676	11 483	11 473
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	172	172	239	239
2	PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	229 737		192 140	
2.1	Cotisation avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises				
2.3	Contributions financières sans contrepartie	2 245		1 260	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	218 472		190 881	
	Autres produits (dont loyers et recettes médico-sociales)	211 956		180 136	
	Produits financiers	6 296		6 225	
	Produits exceptionnels	220		4 520	
3	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	180 547		177 046	
4	PRODUITS DES CÉSSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 672		0	
5	REPRISE SUR AMORT ET PROVISION	5 793		7 141	
6	UTILISATIONS DES FONDUS DÉDIÉS ET REPORTÉS	11 853	8 118	9 231	5 544
	Utilisation des Fonds dédiés	9 393	2 659	5 547	2 261
	Utilisation des fonds reportés	5 459	5 459	3 684	3 684
	TOTAL PRODUITS	450 527	14 063	411 137	31 723

Le total des produits passe de 411 M€ à 450 M€, ce qui traduit une progression des activités du Mouvement, notamment dans les branches Médico-social et Urgence. Le graphique ci-dessous présente la répartition de ces produits par type de financement.

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

Produits par origine 450 M€



Les produits liés à la générosité du public s'élèvent à 25,9 M€. Avec la prise en compte des fonds reportés issus des legs et donations pour un montant de 5,4 M€ ces produits ressortent à **31,3 M€** et représentent 6,9 % du total des produits (7,1 % en 2024). Cette diminution en valeur relative provient notamment du développement des branches Médico-Social et Urgence, portées entre autres choses par des opérations de croissance externe, et dont le modèle économique est moins basé sur la générosité du public.

En valeur absolue, les recettes de générosité publique progressent de 0,4M€, soit 2%. Cette bonne performance témoigne de l'attachement fidèle des sympathisants au Mouvement Habitat et Humanisme et des premiers impacts du plan de développement des ressources.

Pour mieux appréhender l'effort consenti par les sympathisants, il est nécessaire d'ajouter à cette somme le montant de **28 M€** d'augmentations de capital en numéraire réalisées par les foncières. La répartition de cette générosité publique par typologie de générosité est la suivante :

dont Générosité publique



GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Parmi les diverses ressources de générosité publique, on constate une progression notable des dons (+ 1,4 M€) qui représentent 31% des ressources de générosité publique (contre 28% en 2024). Les ressources issues de legs et donation diminuent en valeur relative (51% des ressources de la générosité publique) après une forte progression (52 % en 2024, 41 % en 2023 et 45 % en 2022) mais augmentent en valeur absolue(+1M€). L'épargne solidaire est dynamique et stable à près de 2M€. Les mécénats sont en légère baisse de -0,2M€.

Les produits non liés à la générosité du public atteignent **220,7 M€**, soit 49 % du total des produits (contre 47 % en 2024). Dans ce montant se retrouvent principalement les produits d'hébergement des résidents de l'activité médico-sociale pour 139,8 M€ et les loyers versés par les locataires des logements pour 60,2 M€. Tous les locataires et résidents s'acquittent d'un loyer, de faible montant, afin de les inscrire dans leur responsabilité de locataires.

Les autres produits (14,3 M€), les produits financiers (6,3 M€) et les produits exceptionnels (0,2 M€) constituent le solde.

Les subventions et autres concours publics s'élèvent à 180,5 M€, en légère progression de 3,5 M€ soit +2% par rapport à 2024. Ces recettes représentent 40% du total des produits, et sont composées par des subventions reçues de l'Etat et des collectivités locales (49,8 M€) pour financer principalement l'accompagnement des personnes et l'activité sociale des pensions de famille. Les dotations médico-sociales (118,7 M€, en progression de 7,4 M€), versées également par l'Etat et les collectivités locales, permettent de financer les dépenses de soins et de dépendance des résidents des établissements accueillant les personnes âgées fragilisées ou dépendantes à faibles ressources. Les dotations pour les dispositifs réfugiés (11,8M€) permettent de financer les dispositifs d'accueil d'urgence.

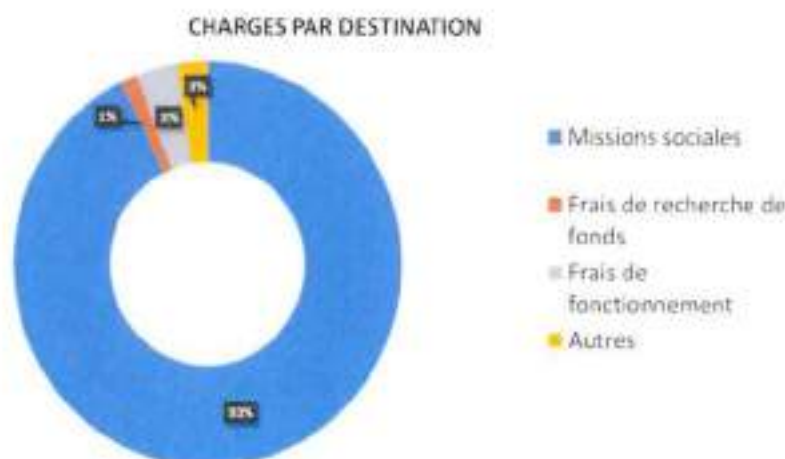
Les reprises sur amortissements et provisions s'élèvent à 5,7 M€.

Suite à l'application de la réforme du nouveau plan comptable, les produits de cession des immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 1M€ en net.

L'utilisation des fonds dédiés à 6,3 M€ correspond aux sommes engagées sur l'exercice, enregistrées sur l'exercice précédent en fonds dédiés.

B-CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31.12.2023		31.12.2024	
	TOTAL	Et générosité	TOTAL	Et générosité
1 MISSIONS SOCIALES	-486 736	-38 733	-373 895	-15 296
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées directement	-486 736	-38 733	-373 895	-15 296
Versements à d'autres organismes agissant en France				
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-5 890	-2 678	-5 943	-2 654
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-1 857	-1 217	-1 847	-1 307
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-3 733	-1 461	-3 694	-1 448
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-15 493	-3 895	-14 735	-3 861
3.1 Frais de fonctionnement de l'exercice	-15 113	-3 895	-14 357	-3 861
3.2 Charges financières et exceptionnelles	-378		-378	
4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	-4 482		-5 114	
5 VALEURS COMPTABLES DES IMMS INCORPORELLES ET CORPORELLES CEDEES	-4 785		0	
6 IMPOTS SUR LES SOCIETES	-322		-315	
7 REPORT EN FONDS DEDIES et REPORTES	-14 473	-18 745	-15 610	-10 013
Report en fonds dédiés	-6 517	-2 797	-7 218	-1 621
Report en fonds reportés	-7 946	-1 946	-8 391	-8 391
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 393	17	-2 075	-303

Le total des charges passe de 413,2 M€ à 451,9 M€, en corrélation avec l'évolution des produits. La répartition par destination de charge est la suivante, avec une forte affectation aux missions sociales :



GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Les missions sociales, actions menées par le Mouvement (406,7 M€), et le report des fonds reportés (7,9M€) s'élèvent à 414,7 M€ soit 92% du total des charges décomposé comme suit :

Missions sociales et fonds reportés



GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

- L'accès des familles au logement (hors résidences collectives) atteint 89,7M€. Il s'agit des dépenses engagées par les associations, les Agences Sociales et les foncières pour produire et mobiliser les logements et permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un logement décent.
- L'accompagnement en logement individuel et l'accueil de migrants s'élèvent à 46,4M€. Les dépenses liées à l'animation des bénévoles qui s'occupent de l'accompagnement des familles vers l'autonomie et l'insertion figurent dans ces dépenses, comme celles sur le logement en hôtels des personnes.
- L'accompagnement des personnes dans les résidences collectives (pensions de famille, résidences sociales et résidences intergénérationnelles) atteint 37,5 M€. Ces dépenses correspondent à l'ensemble des coûts des résidences collectives.
- La branche Handicap atteint 36,2M€. Il s'agit de toutes les dépenses engagées par l'association pour l'hébergement et le prendre soin des personnes accueillies.
- L'accueil et soin aux personnes âgées atteint 196,7 M€. Il s'agit de toutes les dépenses engagées dans les EHPAD pour l'hébergement et le prendre soin des résidents.
- Le report des « fonds reportés issus des legs et donations » s'élève à 7,9M€.

Ces montants ne comprennent pas les contributions volontaires en nature qui s'élèvent en 2025 à **13,8 M€** dont 12,6 M€ de valorisation du temps passé par les près de 6 000 bénévoles, 0,4 M€ de mécénat de compétence et 0,8 M€ de prestations et dons en nature. Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des temps des bénévoles et de mécénats de compétences ainsi que les prestations réalisées à titre gratuit. Ces contributions de 13,8 M€ sont indispensables au modèle économique du Mouvement.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ex 16	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31.12.2025		31.12.2024	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
	PRODUITS PAR ORIGINE				
1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	13 864	13 864	14 658	14 658
	Bénévolat	12 613		12 475	
	Mécénat de compétences	382		1 416	
	Prestations en nature	351		213	
	Dons en nature	517		554	
2	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3	CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0	0	0	0
	TOTAL	13 864	13 864	14 658	14 658
	CHARGES PAR DESTINATION				
1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 932	6 932	7 329	7 329
	Réalisées en France	6 932		7 329	
	Réalisées à l'étranger				
2	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 773	2 773	2 932	2 932
3	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 159	4 159	4 397	4 397
	TOTAL	13 864	13 864	14 658	14 658

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à **5,6 M€**, soit 1,3 % du total des charges. Ils ont permis au Mouvement de réaliser les augmentations de capital en numéraire à hauteur de 28 M€ et de collecter 25,9 M€ de fonds liés à la générosité du public (hors variation des fonds reportés), soit en global 53,9 M€. Ces frais de recherche de fonds représentent 10,3% des sommes collectées. Ces charges sont stables par rapport à 2024.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à **15,4 M€**, soit 3,4 % des charges (contre 14,7 M€ en 2024 et 3,6 % des charges). Ils sont principalement composés des dépenses de direction générale, de communication, de gestion administrative et financière et d'informatique, nécessaires au bon fonctionnement du Mouvement.

Les autres emplois sont constitués de dotations aux provisions, d'impôts sur les bénéfices et de report en fonds dédiés.

Ces charges par destination ne comprennent pas les 119 M€ d'investissements immobiliers réalisés par les sociétés foncières (seule leur charge de dotation aux amortissements est reprise parmi les charges sur missions sociales) ; ces investissements font partie des missions du Mouvement.

En conclusion, le développement des ressources a continué à être fortement fléchi sur les missions sociales qui représentent 91,7 % des emplois.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 43 19 00 - Fax 04 37 43 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 du 7 août 1991)

USAGES PREDESTINES (DE)	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE (DE)	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	-16 731	-15 296	Cotisations sans contrepartie	87	134
Actions réalisées directement	-16 731	-15 296			
Venements à d'autres organismes agissant en France	0	0	Dons, legs et mécénat	25 688	25 230
			Dons matériels	9 584	8 130
			Mécénats	3 414	3 638
			Produits de l'Epargne Solidaire	2 012	2 089
			Legs, donations et assurances-vie	10 678	11 473
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-2 678	-2 654			
Frais d'appel à la générosité du public	-1 217	-1 307			
Frais de recherche des autres fonds privés	-1 461	-1 347			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-3 895	-3 851	Autres produits liés à la générosité du public	172	399
TOTAL DES EMPLOIS	-33 204	-31 801	TOTAL DES RESSOURCES	25 946	25 532
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	0	0	4 - REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	-10 743	-10 612	5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	8 118	5 584
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			REPORT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-33 204	-31 801	TOTAL	25 946	25 532
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	1 042	1 345
			(-) Excédent ou (+) insuffisance de la générosité du public	17	-325
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	1 059	8 642
EMPLOIS CONTRIBUTIFS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES CONTRIBUTIFS VOLONTAIRES EN NATURE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 332	7 129	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	13 864	14 898
Réalisées en France	6 332	7 129	Bénévolat	12 613	12 475
Réalisées à l'étranger			Mécénat de compétence	380	3 690
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 779	3 442	Prestations en nature	951	203
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 159	4 197	Dons en nature	517	554
TOTAL	13 270	14 768	TOTAL	13 912	14 898

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2025	2024
FONDS DÉDIÉS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	1 122	1 762
(-) Utilisation	-2 659	-2 180
(+) Report	2 797	1 621
FONDS DÉDIÉS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 259	1 122

Les 34 M€ de ressources de générosité du public ont été utilisées pour financer :

- Des actions à hauteur de 16,7 M€ et les actions dont la réalisation est programmée sur les prochains exercices pour 10,7M€ (Report en fonds dédiés), soit 27,4 M€. 80,6% des dépenses sont donc affectées aux missions sociales.
- Les frais de recherche de fonds et de charges sur les legs et donations à hauteur de 2,7 M€ soit 7,9 % des dépenses. A noter que sont intégrés dans ces frais les couts liés aux augmentations de capital des deux foncières, dont les montants ne sont pas valorisés dans ce tableau.
- Les frais de fonctionnement à hauteur de 3,9 M€ soit 11,5 % des dépenses,

Il est à noter que le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice augmente pour atteindre 1,2 M€.

En conclusion, les ressources de générosité du public sont très majoritairement utilisées sur l'exercice auquel elles sont attachées. En 2025, sur les 25,6 M€ collectées, 2,7 M€ ont été reportés et 1,2 M€ de solde d'AGP sont disponibles.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5.6. ANALYSE DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ET DE LA TRESORERIE

Analyse des Emplois et Ressources

Les ressources de 2025 (134,5 M€) :

- La Capacité d'autofinancement (CAF) est de 35 M€, en progression notable de 10,4 M€ par rapport à l'année 2024.
- Les autres ressources du Mouvement :
 - i. Augmentation de capital des Foncières (hors effet des augmentations de capital réservées à la Fédération ou à HH Soins) : 28 M€,
 - ii. Emprunts long terme souscrits ou transférés : 48 M€,
 - iii. Subventions d'investissements obtenues : 23,4 M€.

Ces ressources ont permis de financer les emplois suivants (147 M€) :

- i. Les investissements immobiliers et incorporels à hauteur de 134,7 M€ (acquisition suite à apport, legs/ donation ou à investissement direct sur l'exercice),
- ii. Les remboursements d'emprunts pour un montant de 12,3 M€.

Variation de la trésorerie

La trésorerie figurant à l'actif du bilan s'établit à 191 M€, en diminution de 20,7 M€ par rapport à la trésorerie existant à fin 2024. Cette évolution a une double origine :

- - 12,6 M€ aux opérations de financement et d'investissement,
- - 3 M€ d'autres flux de trésorerie,
- - 5 M€ liés à la variation du BFR.

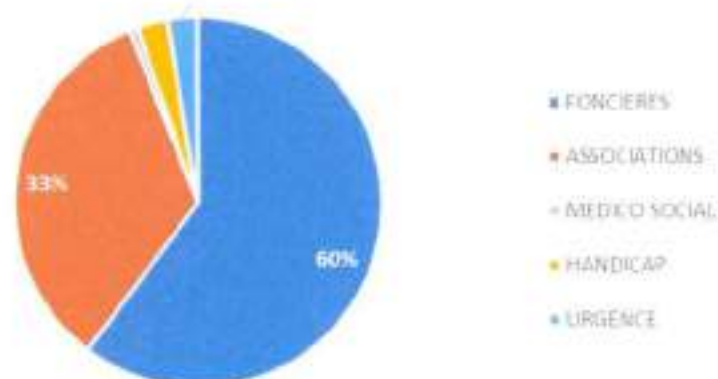
Les structures du Mouvement ont poursuivi l'optimisation de leur trésorerie disponible.

La diminution de la trésorerie est notamment significative dans les Foncières (-24,2M€), compte tenu notamment de l'importance relative comparée à 2024, des investissements réalisés en 2025.

A l'inverse, la trésorerie de la Fédération augmente de manière notable de 11,8 M€ et retrouve un niveau similaire à celui de 2023 notamment lié à la progression de l'endettement court terme.

La décomposition de la trésorerie figurant à l'actif du bilan entre les différentes branches est la suivante :

Décomposition de la Trésorerie figurant à l'actif



GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

La trésorerie figurant à l'actif des comptes combinés (191 M€) ne constitue bien entendu pas une ressource « libre » à date pour le Mouvement au regard :

- d'un volant de trésorerie règlementée « appartenant » aux autorités de tutelle du secteur médico-social,
- d'un volant de trésorerie de 85 M€ réservée sur des investissements et actions en cours ou imminents.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 10 00 - Fax 04 37 45 10 09
Email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031